

**COMPTE RENDU DU BUREAU DU C. C. A. S.  
DU LUNDI 14 MARS 2016**

Réunion du bureau du CCAS à 20 H 30.

Date de la convocation : 4 MARS 2016

Présents : 7 R. MASSEBEUF, J. CAMOIN, C. PARGOIRE, N. MACIEJEWSKI, N. VITIELLO, L. CLAUZIER, C. GRIFFON.

Absents : 3 Y. VIALLE D. LAFFONT, B. BONNEFOI

Procuration : 3 D. LAFONT à R. MASSEBEUF, B. BONNEFOI à C. GRIFFON, Y. VIALLE à J. CAMOIN.

Secrétaire de séance : Chantal GRIFFON

Et Monsieur Marc RIVAILLER de l'association PAS A PAS ARDECHE.

**1/OBJET : Finalisation de l'organisation des manifestations des 19 et 20 mars 2016 au profit de l'association PAS à PAS ARDECHE**

**Pour rappel :**

- Samedi 19 mars 2016 – 16 h 30 à 21 h 30      Thé dansant
- Dimanche 20 mars 2016 – 9 h 00 à 17 h 00      Baby-Troc

Caroline PARGOIRE et Nathalie VITIELLO font le point sur les différentes tâches à effectuer et le rôle de chacun pour mener à bien les manifestations programmées.

**2/OBJET : Vote du compte administratif 2015**

<b>Résultat de Fonctionnement :</b>	Recettes	12 416.30 €
	Dépenses	9 487.80 €
		-----
		<b>+ 2 928.50 €</b>

**Investissement** : Néant

**3/OBJET : Subventions 2016 aux associations**

Le bureau du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré vote :

- à l'unanimité, les subventions suivantes à inscrire au budget primitif 2016 du CCAS :

ASSOCIATION	SIEGE SOCIAL	MONTANT
Ligue contre le cancer	Privas	<b>100,00 €</b>
Moëlle Partage et Vie	St Etienne de Fontbellon	<b>100,00 €</b>
AFLM07 Virade de l'Espoir	St Privat	<b>100,00 €</b>
Resto du Cœur	Aubenas	<b>100,00 €</b>
APATPH	Lavilledieu	<b>100,00 €</b>
ADMR	St Etienne de Fontbellon	<b>120,00 €</b>
Croix Rouge	Aubenas	<b>150,00 €</b>
Pas à Pas Ardèche	St Didier sous Aubenas	<b>240,00 €</b>
Donneurs de sang	Aubenas	<b>100,00 €</b>
ADAPEI	Aubenas	<b>100,00 €</b>
Secours Populaire Français	Aubenas	<b>100,00 €</b>

- à la majorité (1 absence : Josiane CAMOIN) la subvention suivante :

ADAPEI	Aubenas	<b>100,00 €</b>
<b>Total des subventions 2016</b>		<b>1 310,00 €</b>

- décide, à l'unanimité, de ne pas donner suite aux demandes de subvention formulées par :
  - . le Centre Equestre des Combes compte tenu que le CCAS verse déjà une subvention à la Ligue contre le cancer ;
  - . à l'APATPH pour la construction de la résidence de Lavilledieu, une subvention étant déjà versée à cette organisme dans le cadre des subventions annuelles accordées par le CCAS.

#### 4/OBJET : Vote du budget 2016

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote le budget 2016 :

- au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement
- avec reprise et affectation des résultats de l'exercice 2015, au vu du compte de gestion et du compte administratif votés ce jour, lundi 14 mars 2016.

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	12 800 €	0 €
Recettes	12 800 €	0 €

#### Questions et informations diverses

- **Centre de Loisirs itinérant à l'école René Cassin de Saint-Didier** : du 6 au 31 juillet 2016.
- **Nettoyage des Berges de l'Ardèche** : Samedi 9 avril 2016
- Le Maire fait le point sur les travaux de la Route Nationale 102
- **Eclairage public** : Afin de renforcer la sécurité du chemin de la Plaine l'éclairage public sera amélioré. Dans le courant 2017 les trottoirs seront prolongés jusqu'à la gare routière.
- Un devis sera demandé pour une « désherbeuse » thermique afin de limiter l'usage des pesticides sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15

A Saint Didier sous Aubenas, le 21 mars 2016

**Le Maire,  
Richard MASSEBEUF**